

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?

CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN

Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel : badre@mtgcentr.com

514-990-0391

10345 Papineau suite 220,

Montréal, QC, H2B 2A3



Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque



VOTRE PUB ICI

Pour un prix
minimum et
une portée
maximum

Appellez au
514-576-9067

COP22 : LE MAROC À UN MOIS DU JOUR "J"

(Pages 15 à 19)

À LIRE AUSSI DANS CE NUMÉRO

D'UN CONTINENT À L'AUTRE

Maroc / Législatives : Ménage à trois ou "polygamie" politique ? (Page 3)

UN MOIS AU CANADA

Des efforts concertés pour inciter plus d'étudiants étrangers à rester au Québec (Page 6)

LÉGISLATIVES MAROCAINES

Résultats et réactions de marocains résidant à l'étranger (Pages 8 à 9)

PAGE CULTURELLE

Naïma Boutaïb expose à Montréal (Page 22)



DALMA
immigration

Division de
BERTRAND, DESLAURIERS
AVOCATS

Avocats spécialisés en droit de
l'immigration depuis plus
de 30 ans

Compétence, intégrité et expérience à votre service depuis 1983



- * Résidence permanente
- * Travailleurs qualifiés;
- * Regroupement familial;
- * Gens d'affaires;
- * Litige suite à refus ou problèmes liés à l'immigration

Adresse: 83, St-Paul Ouest, (La Caserne),
Montréal (Qc) H2Y 1Z1 Canada.

Courriel: info@dalma.ca
Tél.: (514) 982-9584 Fax: (514) 982-0895

www.dalma.ca



**LE SPÉCIALISTE
DES VOYAGES
DE LA OMRA
ET DU HAJ**

Alger - Tunis - Casa Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444

Tél. 514 381-1999

KLM AIR CANADA AIR ALGERIE AIRFRANCE TUNISIA

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار

Toufic Sleiman
Propriétaire

Titulaire d'un Permis du Québec



Législatives marocaines du 7 octobre 2016

Ménage à trois ou "polygamie" politique ?



Par Abderrahman
El Fouladi

Aucune allusion aux supposés scandales de mœurs qui furent le prélude à une campagne Électorale sur fond de passion beaucoup plus que sur celui de la raison. Aucune allusion non plus au parti qui a emporté ces élections avec une majorité relative très confortable; Parti dit "islamiste" alors qu'avec ou sans lui, les mosquées seront toujours pleines au Maroc... Et les bars aussi !

Le titre de cet éditio est juste une réaction (à chaud) devant les affirmations de ceux et celles qui se mirent déjà à rêver en bichromie d'une bipolarisation de la vie politique marocaine; sitôt les résultats provisoires proclamés !

Comment peut-on parler, en effet, d'une bipolarisation quand le parti appelé à former le gouvernement ne possède que moins de 32% des sièges, que le parti majoritaire de l'opposition officielle n'en possède que moins de 26% et que le regroupement des tiers-partis en possède un peu plus de 42% ! Et ce sont ces 10 partis qui en réalité détiennent le pouvoir car sans leur concours aucun gouvernement ne pourrait se former.

Votants vs majorité silencieuse

À moins que ces observateurs avertis ne fassent, dans leurs affirmations, allusion à une potentielle bipolarisation mettant en équation ceux et celles qui se sont prêtés au jeu démocratique et cette majorité relative de 57%, inscrite sur les listes électorales mais qui avait tourné le dos aux urnes, ou à cette autre majorité absolue, écrasante par son nombre et son silence; et formée par environ 76% des marocains et marocaines en âge de voter mais qui n'ont pas voulu (au choix) ce prévaloir de ce droit ou accomplir ce devoir de vote.

Parmi cette frange de l'électorat marocain, bon nombre affichent clairement leur mépris de ce jeu électoral où les partis, qui se battaient comme des chifonniers hier, s'embrassent aujourd'hui

et se serrent les coudes pour former le gouvernement.

Et cette frange de la population de regretter amèrement (et ouvertement) les temps, pas si lointains, où le Roi fait et défait les gouvernements et gouverne en monarchie absolue.

"Au moins argumentent-ils, on économisait des millions et on s'évitait des tonnes d'hypocrisie et de mensonges".

Mais les temps ne sont plus aux manœuvres de marche-arrière et le gouvernement va se former par Abdelilah Benkirane, chef du gouvernement sortant et secrétaire général du Parti pour la justice et le développement (PJD). Et on peut doré et déjà spéculer sur la véracité de l'adage voulant que "jamais deux sans trois", et ce, pour la simple raison que la gauche d'antan qui avait tant séduit les marocains frustrés est en train de s'effriter, augmentant ainsi le vote de contestation en faveur du PJD. Quant à "l'opposition officielle", il suffit de visionner les vidéos qui foisonnent sur les réseaux sociaux au lendemain de la fameuse marche contre M. Benkirane pour se rendre compte à tel point le ridicule (qui ne tuait plus) risquerait de faire exception en ces temps-ci.

Qui va gouverner dorénavant le Maroc ?

Qu'on aime ou qu'on déteste ce qui s'est passé, Le pays en sortirait gagnant car chaque expérience électorale qui passe, fait murir davantage l'exception marocaine dans la région et tend à faire de cette exception une règle, voire un vaccin contre les dérives et les dérapages extrêmes.

Le gouvernement est "islamiste" soit ! Mais le Maroc n'inscrit-il pas l'islam dans sa constitution ? Et n'est-ce pas cet islam paratiqué par l'extrême majorité des marocains qui leur a permis de rester soudés autour de leur monarchie? monarchie qui n'a jamais été remise en question même lors des moments les plus sombres de la Siba (période d'anarchie) qui avait marqué l'histoire marocaine du 19^{ème} siècle ?

Le PJD va former le gouvernement. Mais ce sera une élite 100% marocaine qui va gouverner; élite issue aussi bien

des rangs du PJD, que de ceux des autres partis ayant été boudés, voire désavoués, par l'électorat marocain le 7 octobre dernier. Et ça... c'est l'exception marocaine; Cette exception qui fait dire à certains voisins : " *Lamgharba darou la bagarre Essbah wou tsalhou fi laachiyya* " (Les marocains se sont bagarrés le matin et se sont réconciliés, vite-fait, l'après midi)

Et les Marocains résidant à l'Étranger (MRE) dans tout ça ?

Ils ne font pas exception. Et leurs divisions sont à l'image des divisions internes: Une grande masse indifférente et deux grosses minorités; 1. celle qui estime que sa citoyenneté a été bafouée par le refus du vote et de la candidature dans le lieu de résidence étranger et 2. celle se félicitant que le Maroc n'a pas accepté de noyer les revendications et la spécificité MRE dans la Cacophonie de la chambre basse du parlement, et ce, en leur octroyant quelques sièges qui ne feront que le bonheur de certains partis voraces.

Et les acquis des MRE se résument en un Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) constitutionnalisé, un ministère et une fondation (la Fondation Hassan II pour les MRE).

Les MRE devraient donc être satisfaits. Eh bien non, car bon nombre estiment qu'il y a trop d'institutions, trop de gaspillage et peu d'écoute. Et les avis sont partagés entre ceux qui veulent fusionner le tout dans une institution genre haut commissariat des MRE et de la migration et entre ceux qui veulent tout simplement dissoudre une ou toutes ces institutions.

La solution serait probablement dans un consensus qui pourrait ressortir d'un dialogue serein entre MRE et responsables de ce nouveau gouvernement. Ce dialogue est d'autant plus nécessaire car si le Maroc peut exclure ses MRE des élections, il ne peut les priver de construire l'avenir de ce pays avec leurs concitoyens restés sur place.

La balle est dans le camp du prochain gouvernement.

A. El Fouladi

© Une production

**LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA**

"D'un Continent à l'autre"

www.maroc-canada.ca

ou

www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

**DIRECTEUR DE
PUBLICATION**

Abderrahman EL FOULADI

elfouladi@videotron.ca

Tél: 514-576-9067

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067

info@maghreb-canada.ca

CHRONIQUEURS

Pr. Abdelfettah El Fatin.

(Maroc)

Dr Mraizika Mohammed,

(France)

Yassine El Fouladi, B.Sc. (Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

ÉDITORIALISTE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard

(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Québec (Canada), depuis le 1^{er} juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Ouragan Matthew

Le Gouvernement du Québec solidaire avec le peuple haïtien

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine St-Pierre, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, David Heurtel, la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, Martin Coiteux, ont annoncé le versement d'une aide de 500 000 \$ destinée à venir en aide aux victimes durablement touchées par l'ouragan Matthew en Haïti, causant d'importants dommages et de nombreuses pertes de vies humaines.

Touchés par l'épreuve qui frappe le pays, les ministres québécois se sont rassemblés au Consulat général de la République d'Haïti à Montréal et ont unis leur voix à celles des Québécois pour exprimer leur solidarité au peuple haïtien. Pour l'occasion, ils étaient accompagnés par le maire de Montréal, Denis Coderre, et Justin Viars, Chef de poste du Consulat général.

« Les images qui nous parviennent témoignent avec tristesse des conséquences dévastatrices de cet ouragan. Nos pensées se portent vers nos amis haïtiens et accompagnent ceux et celles qui travaillent sur le terrain pour venir en aide aux personnes dans le besoin », a déclaré la ministre St-Pierre.

Le ministre Heurtel a également tenu à s'adresser au peuple Haïtien, avec lequel le Québec a des liens d'amitié particulier : « La communauté haïtienne a toujours démontré son sens de la solidarité lors d'événements tragiques, aujourd'hui encore je peux témoigner de l'action des citoyens, des organismes et des partenaires qui se mobilisent pour venir en aide aux personnes des communautés affectées. »

D'origine haïtienne et très proche de cette communauté qui vit au Québec, la ministre Anglade a tenu à exprimer sa compassion : « Nous sommes terriblement attristés par cette épreuve qui frappe encore une fois un pays qui se relève déjà difficilement du tremblement de terre de 2010. Je salue le courage des Haïtiennes et des Haïtiens et je remercie tous les Québécoises et les Québécois pour leur soutien ».

« Plusieurs Québécois d'origine haïtienne sont encore une fois ébranlés et inquiets pour leur famille et leurs amis. Aujourd'hui, par cette annonce, nous souhaitons leur réitérer notre solidarité », a tenu à souligner le ministre Coiteux.

« Les images nous provenant des Caraïbes frappent l'imaginaire. Je me suis entretenu avec le maire de Port-au-Prince pour lui offrir toute

notre solidarité. Les besoins sont nombreux et c'est pourquoi la Ville de Montréal a annoncé un soutien financier de 60 000 \$. J'ai une pensée particulière pour les familles des victimes et j'espère que les proches de la communauté haïtienne de Montréal sont en sécurité. L'action commune de la Ville de Montréal et du Gouvernement du Québec lance un message fort de solidarité et j'invite tous les Montréalais à en faire de même. Ensemble, nous pouvons faire une différence pour les sinistrés là-bas », a indiqué le maire de Montréal, Denis Coderre.

Ces sommes seront versées à des organismes de coopération internationale québécois œuvrant déjà sur le territoire dans le cadre de projets de développement ou d'opérations

humanitaires, et ayant formulé des demandes d'aide au gouvernement du Québec.

Rappelons qu'Haïti est un pays prioritaire du Québec en matière de solidarité internationale. Cette intervention est appuyée dans le cadre du volet « aide d'urgence » du Programme québécois de développement international (PQDI), lequel permet au Québec de contribuer financièrement à des opérations d'urgence menées par des organismes de coopération internationale du Québec aptes à répondre à des besoins fondamentaux en contexte de catastrophe naturelle ou de crise humanitaire.

Source : TELBEC (7/10/2016)

Afin de favoriser la rétention des étudiants étrangers au Québec, un nouveau projet visant les universités, les cégeps et les centres de formation professionnelle du Grand Montréal a été dévoilé par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Mme Kathleen Weil, la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Hélène David, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la région des Laurentides, Mme Christine St-Pierre, ainsi que le président-directeur général de Montréal International, M. Hubert Bolduc.

« Ce nouveau projet confirme la volonté du gouvernement du Québec d'intensifier ses efforts pour retenir le plus grand nombre possible d'étudiants étrangers dans l'ensemble du Québec, notamment dans la grande région de Montréal. Ils ont un diplôme québécois, ils parlent français et connaissent déjà la société québécoise. Ce sont des candidats de choix pour le Québec et nous voulons qu'ils restent et contribuent à notre prospérité économique », a déclaré la ministre Kathleen Weil.

« Le Québec travaille activement à faire rayonner ses collèges et universités, et à favoriser le recrutement d'étudiants étrangers. Le projet annoncé aujourd'hui démontre la volonté de notre gouvernement de mettre en œuvre des actions structurantes afin d'augmenter le nombre d'étudiants étrangers qui choisissent de demeurer ici », a mentionné la ministre Hélène David.

« L'attraction d'étudiants étrangers

revêt un caractère stratégique, car elle profite à la société de multiples façons, notamment en contribuant à faire rayonner le Québec à l'étranger et à bien nous positionner dans les réseaux internationaux de recherche. Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie est heureux de s'associer à cette initiative, qui s'inscrit dans l'esprit de la future Politique internationale du Québec », a souligné la ministre Christine St-Pierre.

Transformer leur projet d'études en projet de vie

Depuis quelques années, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) met en œuvre diverses actions afin d'inciter les étudiants étrangers qui ont obtenu un diplôme au Québec à s'y établir de façon durable. Depuis 2010, il offre une voie rapide vers la résidence permanente grâce au Programme de l'expérience québécoise. En établissant un partenariat avec Montréal International, le Ministère souhaite qu'un plus grand nombre d'étudiants étrangers transforment leur projet d'études en un projet de vie au Québec.

Sur le thème Je choisis Montréal, Montréal International fera donc la promotion de la résidence permanente afin de favoriser l'augmentation du nombre annuel d'étudiantes et d'étudiants étrangers qui s'établissent de façon permanente dans le Grand Montréal. Son projet prévoit entre autres la tenue de séances d'information conjointes avec le MIDI; le déploiement, en collaboration avec son réseau de partenaires, d'activités visant à répondre aux besoins des étudiants étrangers, notamment en ma-

tière d'emploi; et l'élaboration d'outils de promotion et d'information qui pourront être utilisés aux mêmes fins par d'autres organismes, dans d'autres régions du Québec.

« Les étudiants étrangers constituent un levier de prospérité pour soutenir l'essor de l'économie du savoir dans la métropole, a déclaré M. Hubert Bolduc, président-directeur général de Montréal International. C'est pourquoi il est fondamental de mener une vaste campagne d'information et de séduction auprès de ces candidats stratégiques à l'immigration. Montréal International, en étroite collaboration avec les établissements d'enseignement et les regroupements d'étudiants, intensifiera les efforts de promotion de la résidence permanente et mettra en œuvre les meilleures pratiques en matière de rétention. »

Le projet visera également à mettre les étudiants étrangers en relation avec les partenaires du marché du travail et à leur faire découvrir la qualité de vie de notre métropole.

Dans son budget 2016-2017, le gouvernement du Québec octroie un montant de 1,6 M\$ à Montréal International pour élaborer, en collaboration avec le MIDI, un projet s'inscrivant dans la stratégie globale du Québec en matière de rétention des étudiants étrangers.

Une stratégie globale

La ministre Kathleen Weil a également annoncé que les immigrants temporaires, dont font partie les étudiants étrangers, auront désormais accès à deux importants services en ligne, qui étaient auparavant réservés aux personnes sélectionnées, afin de

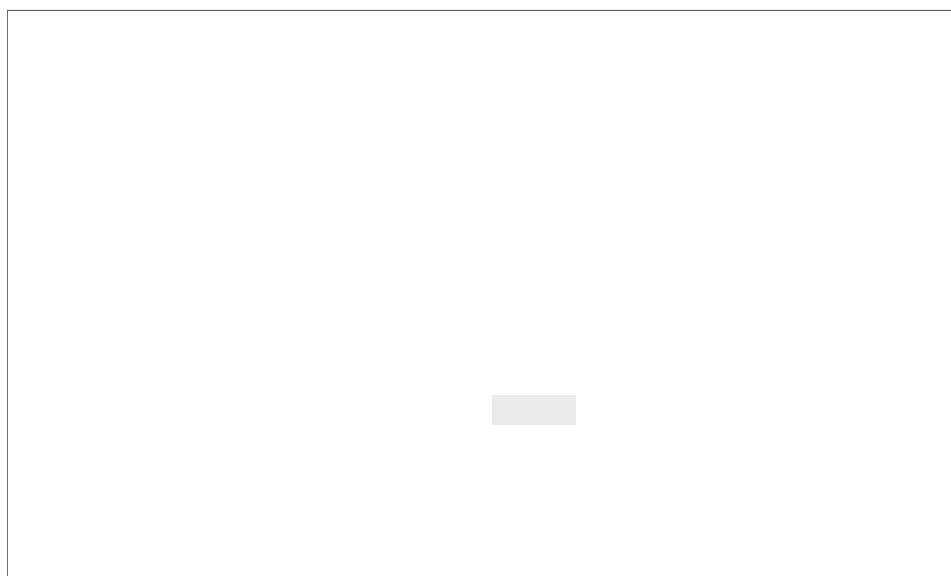
les aider à préparer leur intégration avant leur arrivée au Québec. Il s'agit de la Francisation en ligne et du Service d'intégration en ligne, deux services qui offrent également de l'information très diversifiée sur la société québécoise.

La ministre a également souligné la récente mise en ligne d'une page Web, qui a pour but d'accompagner ces immigrants temporaires dans leurs démarches d'immigration.

La volonté d'augmenter le taux de rétention des immigrants temporaires s'inscrit dans la nouvelle Politique en matière d'immigration, de participation et d'inclusion, Ensemble, nous sommes le Québec. Le projet de Montréal International vise à contribuer à l'atteinte de cet objectif. Fortes de cette expérience, d'autres régions qui accueillent des étudiants étrangers pourraient développer des projets similaires. Une table de concertation sera d'ailleurs mise en place pour partager les meilleures pratiques.

« Nous voulons mobiliser les partenaires du Ministère dans les régions autour de cet effort de promotion auprès des étudiants étrangers. Pendant leur séjour, ces jeunes contribuent au dynamisme des collectivités qui les accueillent, et ces dernières ont tout intérêt à ce que leurs projets d'étude deviennent des projets de vie. Le projet avec Montréal International va permettre d'enrichir les outils disponibles et de rassembler les partenaires pour partager les meilleures pratiques », a conclu la ministre Kathleen Weil.

Source : MIDI



Multiculturalisme, diversité et inclusion

A l'occasion de sa Conférence Nationale (26 et 27 Octobre) à Toronto, la Fondation Canadienne des Relations Raciales a besoin de vous pour son programme L'AMBASSADE DE LA JEUNESSE!

Nous recherchons des étudiant(e)s âgé(e)s de 18 à 25 ans, de toutes origines, qui partagent notre désir de faire progresser le multiculturalisme, la diversité et l'inclusion dans notre pays.

Les étudiant(e)s participeront à l'intégralité de la Conférence, tous frais payés, y compris le transport et l'hébergement, et travailleront ensemble sous la direction d'experts reconnus comme le Dr Robert Daum pour représenter activement la jeunesse Canadienne lors des différents ateliers, présentations et autres événements de la Conférence.

Vous trouverez le programme détaillé de la conférence sur notre site internet.

Le principal événement auquel participeront les jeunes sélectionnés

pour ce programme sera un Café Découverte, ou des petits groupes réunis autour de tables thématiques, génèrent, dans une atmosphère conviviale et décontractée, des dialogues collaboratifs sur le thème de l'inclusion. Les jeunes, chacun(e) en charge d'une table, animeront ces discussions et rendront compte des idées qui ont été soulevées lors des discussions

Nous espérons que les participant(e)s au programme joueront un rôle essentiel dans la mise en œuvre des outils d'action pour optimiser l'impact social de la Conférence. Les jeunes seront également encouragés à faire usage des médias sociaux avant, pendant et après la conférence afin d'en élargir la portée.

À l'issue de la conférence, les participant(e)s seront en charge de la rédaction d'un rapport qui sera sou-

mis à toutes les personnes ayant assisté à la Conférence. Ce rapport pourra servir de point de départ à un article collectif dans la revue Directions ainsi qu'à des développements dans d'autres modules du projet Le Canada Notre Pays.

Outre la participation à l'intégralité de la Conférence, nous demandons que les jeunes soient disponibles pour les événements suivants. Nous organiserons à la mi-octobre une téléconférence à laquelle devront impérativement participer tous les jeunes engagés dans le projet. Par ailleurs, le 25 octobre, tous les jeunes devront participer au grand dîner de l'Ambassade de la Jeunesse qui, comme la Conférence aura lieu à Toronto.

Prière de nous contacter au plus vite si vous souhaitez proposer la candidature d'un(e) de vos étu-

diant(e)s ou d'une délégation d'étudiant(e)s pour prendre part à ce programme.

Par ailleurs n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en savoir plus sur le projet d'Ambassade de la Jeunesse ou sur d'autres projets passés, présents et futurs de la Fondation. Un de nos principaux objectifs actuels est de nous assurer que les Canadien(ne)s francophones aient un meilleur accès à nos activités.

Pour toute communication, prière de contacter Thomas Gallezot responsable des projets francophones par courriel (tgallezot@crrf-crr.ca) ou par Tél. (416-441-1900, Extension 210)

"J'ai mon voyage"; Une initiative de l'Organisme à but non lucratif "La Maisonnée"

En collaboration avec le ministère de la Culture et Communications et le Secrétariat à la politique linguistique, la Fédération québécoise du loisir littéraire et entre autres les services municipaux des loisirs et les organismes culturels La Maisonnée, OBNL soutenant les nouveaux arrivants, a lancé son projet d'intégration et de valorisation du français *J'ai mon voyage* ! le 4 octobre dernier, de 10h à 11h30 à La Maisonnée - 6865, Av. Christophe-Colomb, Montréal.

À travers 12 excursions régionales, *J'ai mon voyage* ! invite les intéressés à partir à la découverte de la langue française en explorant des expressions régionales, à écouter des accents et des sons du français parlé.

Les excursions regroupent une douzaine de personnes et abordent des thèmes tels qu'À la découverte des écrivains à Québec, À la rencontre des poètes à Trois-Rivières, etc.

J'ai mon voyage ! est un projet citoyen

créé par La Maisonnée s'adressant d'abord aux personnes étudiant le français, aux nouveaux arrivants et aux Québécois qui souhaitent découvrir le terroir régional et échanger sur la langue française avec des personnalités locales.

Les lieux qui seront visités

- Trois-Rivières et Saint-Élie-de-Caxton : 7 octobre;
- Sherbrooke et Magog : 14 octobre;
- Cowansville et Dunham : 21 octobre;
- Joliette et Rawdon : 28 octobre;
- Saint-Donat : 4 novembre;
- Drummondville : Date à venir;
- Victoriaville : Date à venir;

Le contenu des excursions est/ou sera communiqué dès que possible sur :

www.lamaisonnee.org/jaimonvoyage

Visitez également:

www.facebook.com/jaimonvoyage

La Maisonnée en bref

La Maisonnée offre des services collectifs et individuels en matière d'accueil et d'établissement ainsi que d'employabilité et d'insertion en emploi. Ses objectifs sont de favoriser l'intégration sociale et professionnelle des nouveaux arrivants et les accom-

pagner à toutes les étapes de leur établissement au Québec et sensibiliser aussi bien la société d'accueil que les nouveaux arrivants sur les avantages du vivre ensemble et du renforcement du lien social.

Source :Richard Nicol, coordonnateur vie communautaire et bénévolat richard.nicol@lamaisonnee.org



Maroc: Élection législatives ...



Analyse des résultats des législatives 2016

Un renouvellement de confiance pour le parti à la tête du gouvernement sortant et une consolidation du parti le plus actif à l'opposition

Les résultats des législatives 2016, remportées par le Parti de la justice et du développement (PJD) suivi par le Parti Authenticité et Modernité (PAM), illustrent un renouvellement de confiance des électeurs pour le parti qui conduisait le gouvernement sortant (PJD) et une consolidation de la position du parti le plus actif au niveau de l'opposition (PAM), a affirmé l'universitaire Mohamed El Ghali.

Dans sa lecture des enseignements du scrutin du 7 octobre, le professeur des sciences politiques et du droit constitutionnel à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, a estimé, dans une déclaration à la MAP, que le fait que le PJD et le PAM aient raflé la majorité des voix prouve que la compétition acharnée entre ces deux partis n'a pas été tranchée au niveau des urnes, ce qui laisse entendre que l'électeur exige davantage en terme de rendement, à travers la performance aussi bien de celui qui conduit le gouvernement que les parties en charge de contrôle et de suivi de l'action gouvernementale.

M. El Ghali retient que l'électeur a opté pour le paradigme de l'action politique qui repose sur la réalisation de l'équilibre et non sur la domination totale ou partielle d'une partie par rapport aux autres.

Commentant les résultats obtenus par les partis, l'académicien a estimé qu'ils "n'ont pas été porteurs de surprises, ils étaient attendus", soulignant que le PJD est arrivé en tête, en obtenant 31,64 pc des sièges à la Chambre des représentants, contre 27 pc lors des législatives de 2011, tandis que le PAM a réalisé un score important avec 25,82 pc du total des sièges à pourvoir, contre 11,89 pc lors du scrutin de 2011. Sur cette base, a-t-il relevé, le PAM demeure le grand bénéficiaire du scrutin du 07 octobre, ce qui en fait un acteur important dans la détermination des orientations des choix du prochain gouvernement.

Les résultats de ce scrutin ont démontré que le PJD qui conduisait la coalition gouvernementale sortante, est le seul parti qui a enregistré un



Tableau comparatif des élections législatives marocaines du 7 octobre 2016 (MCE)

FORMATION POLITIQUE	circonscriptions électorales locales	circonscription électorale nationale	TOTAL	Gain ou perte / 2011
Parti de la Justice et du Développement (PJD)	98	27	125	+ 18
Parti Authenticité et Modernité (PAM)	81	21	102	+ 55
Parti de l'Istiqlal (PI)	35	11	46	- 14
Rassemblement National des Indépendants (RNI)	28	9	37	- 18
Mouvement populaire (MP)	20	7	27	- 6
Union constitutionnelle (UC)	15	4	19	- 4
Union Socialiste des Forces Populaires (USFP)	14	6	20	- 22
Parti du Progrès et du Socialisme (PPS)	7	5	12	- 9
Mouvement Démocratique et Social (MDS)	3	0	3	+ 1
Fédération de la Gauche Démocratique (FGD)	2	0	2	0
Parti de l'Unité et de la Démocratie	1	0	1	0
Parti de la Gauche Verte Marocaine	1	0	1	0

progrès par rapport à ses alliés de l'expérience précédente, a-t-il relevé, notant que le Rassemblement national des indépendants (RNI) a perdu 15 sièges, le Mouvement populaire (MP) 5 sièges et le Parti du progrès et du socialisme (PPS) 6 sièges.

S'agissant des partis de l'opposition, le PAM a gagné plus de sièges, alors que l'Istiqlal a perdu 14 sièges, l'Union socialiste des forces populaires (USFP) 19 sièges et l'Union constitutionnelle (UC) 4 sièges, a-t-il noté. M. El Ghali a relevé qu'en dépit de la réduction du seuil à 3pc, cela n'a pas permis d'élargir la base des partis bénéficiaires des sièges à pourvoir, estimant que sur les 28 partis ayant participé au scrutin du 07 octobre, uniquement 12 partis ont pu remporté des sièges parlemen-

taires, contrairement aux élections de 2011 où le seuil a été fixé à 6 pc et malgré cela 18 partis sur les 31 partis participants, ont remporté des sièges, ce qui est paradoxale avec la règle de la réduction du seuil.

Pour l'universitaire, ce constat reflète clairement que les mesures techniques demeurent limitées, que ce soit à travers la réduction ou l'élévation du seuil, tant qu'elles ne sont pas accompagnées des conditions politiques à même d'absorber les vrais objectifs de la diversité, le pluralisme et la garantie des droits des petites formations politiques.

Au niveau du taux de la participation qui a atteint 43 pc, M. El Ghali a souligné que la participation a été inférieure à celle enregistrée lors

des élections communales du 04 octobre 2015 (54 pc), ce qui confirme que les élections locales suscitent l'intérêt des électeurs plus que les élections législatives.

Il a estimé néanmoins que le taux de 43 pc enregistré lors du scrutin du 07 octobre est "raisonnable en appui de la légitimité institutionnelle et confirme la continuité des réformes dans le cadre du respect des constantes et des dispositions de la constitution de 2011", ce qui apporte, a-t-il dit, une valeur ajoutée à l'expérience marocaine en comparaison avec les expériences des pays touchés par le "Printemps arabe" et en fait un modèle solide en matière de gestion des mutations et changements au niveau régional et international.(MAP)

Élections législatives : Réactions des MRE

Un nouveau parlement sans les Marocains du Monde



Par Abdelrhani Belhalloumi

Le Parti justice et développement (PJD) a obtenu 125 députés, contre 102 à son principal rival, le Parti authenticité et modernité (PAM) sur un total de 395 sièges, a annoncé samedi le ministère de l'Intérieur au lendemain du scrutin du sept octobre 2016.

Elles seules, les deux formations raflent 227 députés, soit près de 60% de la chambre basse du Parlement, et consacrent la «bipolarisation» de la scène politique, l'un des thèmes phare de l'avant-scrutin. Le PJD a donc tenu sa promesse d'obtenir un deuxième mandat des Marocains pour «continuer la réforme».

Ces élections sont d'ailleurs considérées par beaucoup d'observateurs comme étant un «référendum sur la réforme dans la stabilité».

L'Istiqlal, le parti historique de la lutte pour l'indépendance, puis le Rassemblement national des indépendants (RNI), arrivent en troisième et quatrième position avec respective-

ment 45 et 37 députés. Huit autres partis se partagent le reste des sièges, dont la Fédération de la gauche démocratique (FGD), qui obtient deux députés.

Le PJD, qui conforte sa position dominante sur l'échiquier politique, a néanmoins dénoncé des tentatives de fraudes par des fonctionnaires de l'Intérieur pour favoriser le PAM selon lui. En 2011 aussi, le PJD avait remporté une victoire historique, quelques mois après une révision constitutionnelle qui réservait une place importante aux Marocains du Monde dans la vie politique.

Et selon des observateurs du Conseil de l'Europe, les législatives ont été organisées de façon «intégrale et totalement transparente». Ces mêmes observateurs n'ont constaté «aucune fraude» et ont fait part de leur doute de toute «interférence» sur le vote par des agents de l'Intérieur.

Le taux de participation a été seulement de 43%, illustrant le désintérêt de nombreux Marocains, notamment les jeunes, pour les urnes et à cause de l'exclusion de près d'un millions d'électeurs parmi les Marocains du monde.

Cela signifie logiquement que le Chef du gouvernement Benkirane devrait être reconduit à son poste, et nouer des alliances pour former le prochain gouvernement. Ce qui était déjà le cas pour sa majorité sortante, qui comptait des communistes, des libéraux et des conservateurs.

On constate que cinq ans au pouvoir n'ont donc pas émoussé la popularité du PJD. Avec un bilan en demi-teinte,

il a cantonné son action à la sphère économique et sociale, sur un mode plutôt libéral et dans un contexte difficile. Cependant, Un paradoxe surgit du contraste entre ceux qui ont perdu leur temps à espérer exclure les Marocains du monde du champs politique, et les MRE qui ont adopté une position sage rappelant au passage l'importance de leur contribution à la construction du Maroc. L'exclusion, proche de l'inégalité, ne doit pas exister dans notre société. Elle suscite la violence. Elle effrite le lien solide, l'attachement et le dévouement qui existent entre les citoyens et leur pays. Des opportunistes pourraient même profiter de l'occasion pour manipuler les plus vulnérables pour les détourner de leur pays ou de ses questions fondamentales.

On en est là, parce que les partis politiques n'ont pas relayé les préoccupations citoyennes. Et le rôle des partis politiques est pointé du doigt, car la participation politique des MRE n'a jamais été une revendication des partis politiques marocains. Même s'il est vrai que certains partis ont fait des propositions timides à ce sujet, ou ont adopté des positions favorables à cette participation mais sans jamais en faire un dossier prioritaire.

C'est un peu comme le dossier des retraites des ministres et des parlementaires... N'oublions pas, que les Marocains du Monde ont pu participer à la vie politique quand monsieur Mohammed Karim Lamrani était premier ministre en 1984. Un premier ministre sans appartenance politique qui avait créé cinq circonscriptions, cinq députés et huit ans d'expérience auxquelles il a

été mis fin de manière brutale en 1992.

D'ailleurs, dix ans après soit en 2002, les Marocains du monde avaient déposé un recours devant la Cour suprême de Rabat assignant en justice le Premier ministre de l'époque Abderrahmane Youssoufi pour leur exclusion des élections.

Ceci dit, les Marocains du monde voudraient que le prochain gouvernement procède à la dissolution du Conseil de la Communauté marocaine de l'Etranger, moyennant une révision constitutionnelle. Une telle dissolution est considérée par certains comme étant un acte patriotique et un patriotisme constitutionnel. Et ainsi, le budget du CCME irait entre autres:

- aux familles des domestiques qui travaillent à 16 ans;
- à l'ouverture de l'aéroport international Bouarfa-Beni Guil aux Mre;
- à financer des projets dans le monde rural.

Les Marocains du monde insistent sur la mise en place d'une commission des Marocains du monde composée de 20 MRE, qui pourra travailler, sur les matières relevant du Ministère des Mre, avec le nouveau parlement et le nouveau gouvernement, en lieu et place du ministère des MRE et du CCME.

La dissolution du Ministère des MRE permettrait au ministère de l'Intérieur de s'occuper des Migrants étrangers et au Maroc d'engranger des économies.

Retraite Québec

31 décembre 2016 : première date limite pour offrir un RVER

Retraite Québec rappelle aux employeurs qui comptent 20 employés visés ou plus et qui n'offrent pas déjà un régime d'épargne-retraite, qu'ils ont jusqu'au 31 décembre 2016 pour mettre en place ce type de régime. Il s'agit de la première date limite prévue par la Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite.

On entend par « employés visés » les employés de 18 ans et plus qui cumulent au moins un an de service continu, qui sont salariés au sens de la Loi sur les normes du travail, et qui ne bénéficient actuelle-

ment d'aucun régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou compte d'épargne libre d'impôt (CELI) pour lequel une retenue sur le salaire pourrait être effectuée, ou qui n'ont aucun régime de pension agréé au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Pourquoi un RVER?

Le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) est un moyen simple et peu coûteux d'offrir une meilleure retraite aux Québécoises et aux Québécois qui n'ont pas accès à un régime de retraite au tra-

vail.

Il permet à des milliers de travailleurs, pour la plupart employés de PME ou travailleurs autonomes, d'épargner pour la retraite dans un cadre structuré, au moyen de retenues sur le salaire ou de prélèvements périodiques, à faible coût, tout en bénéficiant d'avantages réservés aux régimes collectifs.

Rôle clé de l'employeur

En mettant rapidement en place un RVER, l'employeur contribue à bâtir une meilleure retraite pour ses employés. Il

n'est pas tenu de cotiser au RVER de ses employés. Toutefois, s'il choisit de le faire, les sommes qu'il versera seront déductibles du revenu imposable de l'entreprise, au provincial et au fédéral, et n'entraîneront pas de taxes à payer sur la masse salariale.

En plus de contribuer à dynamiser l'image de l'entreprise et à la rendre plus attrayante, la participation de l'employeur incite assurément les employés à participer eux aussi au RVER. (...)

Source : /CNW Telbec/ - 4-10-2016

Élections législatives: Réactions des MRE

Elle s'est faite sans eux le 7 octobre dernier!



Par Dr Mraizika Mohammed

(Chercheur en Sciences Sociales,
Consultant en Ingénierie Culturelle)

Elle, c'est l'élection législative marocaine du 7 octobre. Eux, c'est un tout collectif, massif, conséquent, constitué de cinq millions d'individus, appelés communément MRE, et qui pèse quelques milliards de dirhams l'an. La relation entre elle et Eux est un paradoxe, une équation rendue insoluble en dépit du bon sens.

Premier terme de l'équation : inclusion

Depuis une décennie, le Maroc est rentré résolument, sereinement dans un processus de réconciliation (IER), de réformes économiques, sociales et sociétales ambitieuses et structurantes. Son modèle culturel et sa stabilité sont cités en exemple. Son engagement pour la préservation d'une planète mise à mal par la bêtise humaine et le déchainement des éléments naturels est louable et actuel (COP22). Sa politique migratoire, empreinte d'humanisme et de volontarisme, n'a rien de commun avec celle en vogue aujourd'hui en Europe, aux relents populistes et extrémistes, marquée par la haine de l'Étranger et la peur de l'immigré.

Cette posture est à l'honneur du Maroc. Son choix de l'élection, de la réforme et de la démocratie, participe à sa singularité, contribue à la formation de son image et détermine sa place dans le concert des Nations ouvertes sur le monde et fidèles à ses racines. Le Souverain Chérifien a voulu et conduit cette mutation. Il a façonné cette image d'un pays stable résolument tourné vers la modernité. Souverain éclairé et clairvoyant, Il accorde aux Marocains du Monde un rôle de premier choix dans la bataille, éminemment stratégique et décisive, de conservation de ces acquis et de promotion de cette image.

Dès novembre 2005, SM. Le Roi Mohammed VI a tracé les grandes lignes d'une politique juste et perspicace avec pour finalité l'intégration, par le haut (Parlement), de cette frange MRE, indissociable du peuple marocain, dans le processus politique et institutionnel du pays. Ses discours sont autant de preuves de la sollicitude et la considération qu'il leur témoigne.

Le texte constitutionnel de 2011 a traduit en principes explicites cette volonté de considérer les Marocains du Monde comme des citoyens « normaux », électeurs et éligibles. Ce qui est de bon aloi. Car, en effet, une « diaspora » politiquement forte, exerçant effectivement ses droits civiques, volontairement engagée dans les chantiers du développement économique et humain de son pays d'origine est une chance et un atout.

A l'inverse, une « diaspora » hostile, contestataire, est un facteur de déstabilisation et source de menaces. Toute l'histoire du phénomène diasporique confirme cette règle et la science politique contemporaine montre (Etudes des diasporas Cubaine, Arménienne, juive, libanaise, asiatique) toute l'importance de l'implication d'une diaspora dans

l'essor de son pays et l'impact de son action en sa faveur au niveau des relations internationales (lobbying, diplomatie culturelle et parallèle).

La Communauté MRE appartient indéniablement à cette catégorie de « diaspora » attachée à ses racines et sincèrement fidèle à son pays, prompt à défendre ses causes et ses intérêts stratégiques. Elle a rempli honorablement, depuis un demi-siècle, ces rôles et ces fonctions sociales et économiques contre vents et marée et n'a jamais failli à son devoir national.

Deuxième terme de l'équation : exclusion

Le bon sens et la bonne gouvernance, sans parler de l'éthique et de la morale, voudraient donc que les MRE soient considérés et respectés à leur juste valeur, et l'intelligence politique privilégierait plutôt une conduite inclusive qu'exclusive à leur égard. Mais, c'est le contraire qui s'est malheureusement produit.

Le discours politique est devenu, à force de tourner en rond, répétitif et peu crédible. Alors que les MRE sont en attente d'initiatives et de mesures concrètes ils n'ont enregistré que des promesses sans lendemain. Où sont les Centres Culturels promis depuis des décades ? Quand est-il des affaires de spoliations des biens MRE ? Et le renforcement « des capacités » des associations MRE ? Et les droits des « Chibanis » MRE ?

En matière d'exercice des droits civiques, c'est le déni qui a pris le dessus. Les MRE se trouvent de fait aujourd'hui dans la position des « dindons de la farce ». Ils ont acquis des droits politiques constitutionnalisés en 2011, mais ils n'en ont pas l'exercice. Le texte constitutionnel les considère comme des citoyens majeurs alors que les écuries politiques, sans distinction aucune, continuent à les classer dans la catégorie des « incapables » ou des « mineurs »

en incapacité juridiquement et politiquement de décider et d'agir par eux-mêmes.

L'expérience parlementaire de 1984-1992 (quatrième législature) est certes désastreuse. Mais, l'échec incombe surtout et en premier lieu à ceux (députés) qui ont failli à leur devoir et choisi la voie de la compromission politique et du nomadisme partisan au détriment de ceux qu'ils étaient censés représenter (les MRE).

Mais, depuis 1992 qu'a-t-on entrepris pour remédier à cette situation incroyablement injuste de non-représentation des MRE dans les institutions nationales ?

Quelles sont les raisons de fond qui sont derrière leur exclusion de la participation aux élections législatives des 1992, 1997, 2002, 2007, 2011 et 2016 ?

Que sont devenus les projets déposés, pour réparer cette injustice, auprès des formations politiques ou par certaines d'entre elles sous formes de propositions de lois ?

Qui a intérêt à saborder les projets visant à accorder aux MRE une représentation institutionnelle digne et effective dans les instances de bonne gouvernance annoncées par la Constitution de 2011 ?

En somme : Jusqu'à quand cette injustice va-t-elle perdurer ?

En tout état de cause, la décision d'exclure les MRE de l'élection législative du 7 octobre consacre, de la plus triste et la plus mauvaise manière qui soit, cette stratégie dangereuse d'exclusion du champ politique menée à leur égard. En faisant déborder tous les vases, cette décision est le prélude d'une relation compliquée. Prions pour qu'il en soit autrement au lendemain du 7 octobre !

C'est acté. L'élection s'est faite sans Eux, mais pas l'avenir du Maroc.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Compte-rendu Premier Forum Annuel des Compétences Marocaines d'Amérique du Nord

Avec le soutien moral et financier du Ministère Chargé des Marocains Résidant à L'Étranger et des Affaires de la Migration, et de la compagnie Royal Air Maroc et le groupe MABI, trois associations des compétences marocaines du Canada et des États-Unis ont tenu à New York, le 17 septembre 2016, le premier Forum Annuel des Compétences Marocaines d'Amérique du Nord, en présence d'une centaine de personnes venant des quatre coins des États-Unis d'Amérique et du Canada.

Il s'agit du FCCM (Forum des Compétences Canado-Marocaines), AMCN (American Moroccan Competencies Network) et AMPA (Association of Moroccan Professionals in America).

Un "Memorandum Of Understanding", qui fera date, a été signé à cette occasion par les présidents de ces associations, Abdelaadim El Hanchi du FCCM, Mohamed Boutjdir de AMCN et Chaouki Zahzah de AMPA. Il couronne un processus de plusieurs années destiné à unir leurs forces afin d'élargir leurs réseaux, renforcer le dialogue et échanges entre-elles et leur permettre de contribuer avec plus de vigueur au développement du Maroc et l'établissement de ponts entre celui-ci et l'Amérique du Nord.

Compte-tenu de l'importance quantitative et qualitative de ces compétences, elle peuvent avoir un impact significatif sur le Maroc, dans les domaines de l'entrepreneuriat, affaires et finances, recherche scientifique et innovation, et l'action civique et sociale.

Il s'agit là de contributions allant dans la droite ligne de "l'économie basée sur le savoir", a souligné Mr. Boutjdir dans son message d'ouverture.

Joignant l'acte à la parole, des professionnels de haut calibre, membres de ces associations, ont fait part dans quatre panels de discussion, de leurs expériences dans divers domaines et suggéré des recommandations spécifiques, basées sur la réalité marocaine.

Ces domaines concernent l'entrepreneuriat et l'innovation dans les industries aéronautique et automobile, les secteurs de l'énergie, finances

et sciences médicales, ainsi que l'action civique et sociale.

Recommandations et enseignements

En somme, cette première rencontre des compétences marocaines d'Amérique du Nord a permis des échanges extrêmement riches et fructueux, et identifié des recommandations et enseignements transférables, pour une bonne part, au Maroc.

Ces recommandations peuvent être résumées comme suit:

1. Accompagnement du développement industriel dans les domaines de l'automobile et de l'aéronautique par une stratégie d'éducation adapté, au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur, et la formation du middle management. Les compétences marocaines peuvent y prendre part en bénéficiant des expériences acquises non seulement en Amérique du Nord, mais aussi dans d'autres pays.

2. Renforcement de cet élan industriel par l'innovation en investissant dans la recherche et développement au niveau desquels les compétences nord-américaines peuvent également contribuer. Les domaines de prédilection sont l'industrie automobile et aéronautique, la valorisation des déchets à des fins énergétiques, l'élaboration et mise en œuvre de la législation environnementale, la recherche médicale et le développement des médicaments.

3. Implication des compétences nord américaines pour encourager et accompagner les investissements étrangers au Maroc, à l'instar de l'entreprise 6temik créée au Canada et qui a mené des actions réussies dans ce domaine.

4. Exploitation du Digital Marketing en utilisant le savoir faire acquis à cet effet, dont une partie est déjà mise en œuvre par des marocains des États-Unis au profit du Maroc, en particulier pour la promotion et la commercialisation de l'artisanat marocain.

5. Encouragement des initiatives d'entrepreneuriat social en cours d'implémentation au Maroc par des ressources nord américaines, en particulier pour l'enseignement universitaire anglophone.

6. Organisation d'une intervention du bateau médical Mercy Ship pour apporter des soins de santé aux populations

nécessiteuses.

7. Utilisation des compétences acquises dans la création et consolidation des entreprises startups.

8. Faire bénéficier les communautés marocaines des autres régions du monde des idées

d'actions sociale et civique concrétisées en Amérique du Nord, et vice-versa.

En conclusion, les trois associations participantes se félicitent de la réussite de ce premier forum, Elles appellent à poursuivre ce dialogue et se

donnent rendez-vous au deuxième forum prévu en septembre 2017 à Montréal.

Source : Forum des Compétences Canado-marocaines.



مؤسسة مسجد الحسن الثاني بالدار البيضاء
Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca

A l'occasion de la tenue de la COP 22 à Marrakech
La Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca
Organise une conférence /débat
sous le thème

Les territoires et les changements climatiques

avec la participation de:



Pr. Jean JOUZEL
Climatologue et glaciologue,
Vice président du GIEC : prix Nobel,
Directeur de recherches au CEA,
Médaille d'Or du CNRS 2002

Dr. Abderrahman EL FOULADI
Climatologue,
Ph.D. en Géographie,
Fondateur de Géo Planète Solutions, Canada



Pr. Mohamed BENYAHIA
Membre du comité de pilotage de la COP 22,
responsable du pôle événements parallèles
Directeur du partenariat, de la communication
et de la coopération au sein du ministère délégué
chargé de l'Environnement

Pr. Abdelkader KAIOUA
Inspecteur régional de l'Urbanisme et de l'Aménagement
du territoire du Grand Casablanca,
Professeur à l'université Hassan II de Casablanca



Samedi 22 octobre 2016 de 10h00 à 13h00
à l'auditorium de la Médiathèque

Médiathèque de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca, Rue Tiznit, tél :0522263368 Fax: 0522261404 Web: www.fmh2.ma

Publicité...



voyages
t.a.m.

Plus de 30 ans à votre service. Merci!

Prix imbattables vers:
Casablanca, Alger,
Oran, Tunis, Beyrouth,
Abidjan, Dakar,
Nouakchott, Libreville !

1118, Ste-Catherine O. Bureau 505 (Métro Peel)
Téléphone: (514) 878-9547
Sans frais: 1-877-353-6888

terratours
PARTEZ EN CONFIANCE

<http://www.terratours.ca/>

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?

CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN

Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel : badre@mtgcentr.com

514-990-0391

10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 2A3



Une Façon intelligente d'obtenir une hypothèque



VISION
HYPOTHÈQUE
Agence hypothécaire



MAROC / COP22

Les préparatifs vont bon train et LE Maroc respectera ses engagements

Les préparatifs pour la COP22, prévue en novembre prochain à Marrakech, vont bon train et honorent les engagements pris par le Maroc pour accueillir cette manifestation écologique, a fait savoir, lundi à Rabat, le Haut commissaire aux Eaux et forêts et à la lutte contre la désertification, commissaire général de la COP22, Abdeladim Lhafi.

Présentant un exposé lors d'une réunion d'information entre le commissariat de la COP22, la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC) et les missions diplomatiques accréditées à Rabat, M. Lhafi a indiqué que les préparatifs pour la COP22 répondent aux engagements du Maroc en matière de neutralité climatique, ainsi qu'en ce qui concerne l'aménagement des locaux, les équipements, les services publics, la couverture médicale, l'hébergement et la sécurité.

Émissions des GES lors de la conférence

Pour ce qui est de la neutralité climatique, M. Lhafi a rassuré que l'estimation et la réduction des émissions des gaz à effet de serres associés à la tenue de la Conférence sont conformes aux normes internationales reconnues.

Concernant l'aménagement des locaux, M. Lhafi a précisé que plusieurs bureaux de travail ont été aménagés et équipés de services nécessaires pour assurer le bon déroulement des réunions de la COP22.

S'agissant de la couverture médicale et sanitaire, le commissaire de la COP22 fait savoir que le Comité prévoit la mise en place des installations médicales adéquates avec un personnel qualifié pour les premiers soins et les cas d'urgence au sein de la Conférence, tout en assurant un accès immédiat aux hôpitaux et aux services hospitaliers.

Hébergement

Coté hébergement, le Comité prévoit des logements adéquats dans des hôtels ou des résidences à des tarifs commerciaux étudiés, tout en garantissant un transport public ou

privé adéquat depuis et vers le site de la conférence, et les principaux hôtels et aéroports, a-t-il assuré.

Mesures de Sécurité

Pour le volet sécuritaire, le comité veillera en étroite coordination avec le secrétariat des Nations unies à la protection et à la sécurité pour assurer le déroulement des travaux de la conférence dans les meilleures conditions, à travers un plan de sécurité complet basé sur l'évaluation de la sécurité des Nations Unies de la Conférence, sur lequel toutes les tâches relatives à la sécurité seront exécutées.

Le commissaire de la COP22 a confirmé en outre l'engagement du Comité à assurer une parfaite communication et une bonne couverture médiatique de l'événement, à travers les médias et les ONG, outre la mise en place de personnel de liaison et de personnel technique local pour intervenir, en cas de besoin, et qui seront disponibles pendant toute la durée de la Conférence.

M. Lhafi n'a pas manqué de souligner que les représentants des États observateurs et des institutions spécialisées de l'ONU bénéficient des privilèges et immunités prévus par la Convention générale, précisant que le droit d'entrée et de sortie du Maroc (Visas et permis d'entrée) sont à accorder à toutes les personnes exerçant des fonctions en rapport avec les réunions de la Conférence.

Un site de 25 hectares

Il a rappelé en outre que cette grande manifestation écologique se tiendra à Bab Ighli, un site stratégique placé dans une zone d'hébergement de 25 hectares, bien situé par rapport aux structures principales de la ville, à savoir l'aéroport de Marrakech Ménara, la gare ferroviaire et la mosquée Koutoubia.

Ce site est composé en deux parties, à savoir la zone bleue, d'une superficie de 160.000 m², placée sous la responsabilité des Nations unies et accessible aux personnes accréditées, et la zone verte couvrant une superficie de 27.000 m², qui contient des espaces pour la société civile et les entreprises pri-

vées; et un espace pour l'innovation.

Pour sa part, le responsable des relations avec le gouvernement, du financement et des délégués au secrétariat de la COP auprès de la (CNUCC) Horacio Peluffo, a exposé tous les aspects liés à la zone bleue, relatifs aux réunions de pré-sessions et lieux des conférences, aux scénarios et aperçus des sessions ainsi que les informations relatives à la participation, la nomination, l'enregistrement et l'accréditation, les Side events, les expositions et les moyens de gestion de la sécurité au niveau de cette zone.

M. Horacio a relevé, par ailleurs, que les réunions de pré-session pour les pays moins développés (LDCS), les petits États insulaires en développement (PEID) et les délégations africaines auront lieu au Palais des Congrès, tandis que les réunions de pré-sessions des groupes des 77 avec la Chine auront lieu à Bab Ighli.

Les forces de sécurité marocaines prendront en charge la sécurité au sein de la ville et dans les importants sites comme l'aéroport, les hôtels, les routes et les périmètres extérieurs de la salle de conférence, tandis que l'ensemble du personnel entrant dans la salle de conférence sera projeté sous la supervision des services de sécurité des Nations Unies (UNDSS), a-t-il ajouté.

Cette réunion qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs pour la conférence des Parties sur les changements climatiques (COP22), qui aura lieu du 07 au 18 novembre à Marrakech, vient au lendemain de l'approbation par le Parlement européen de l'accord de Paris, ouvrant ainsi la voie à son entrée en vigueur imminente.

Après les États-Unis, la Chine et l'Inde, principaux pollueurs de la planète, l'Union européenne va pouvoir notifier sa ratification à l'ONU dans les prochains jours, en même temps que les pays européens qui auront finalisé d'ici là leurs ratifications nationales.

Source : MAP (7/10/2016)

Le Canada accorde 1,4 million de dollars au Maroc en contribution au bon déroulement de la COP22

Le gouvernement canadien accorde au Maroc un appui financier d'un montant de 1,4 million de dollars, en vue de contribuer au bon déroulement de la COP22 qui aura lieu du 7 au 18 novembre à Marrakech, indique vendredi un communiqué de l'Ambassade du Canada au Maroc.

Ce financement a aussi pour objectif de "mobiliser toutes les parties prenantes (à la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, NDLR) et de faire entendre la parole des femmes et des plus démunis", précise le communiqué.

Dans ce cadre, une cérémonie de signature aura lieu mardi au siège du comité d'organisation de la COP22 à Rabat, en présence de plusieurs personnalités œuvrant dans le domaine de l'environnement.

La signature se fera entre le Canada et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) qui a mis en place un fonds commun des bailleurs de fonds pour fédérer les actions, le Canada étant contributeur à ce fonds, selon l'ambassade du Canada. Le Canada avait ratifié, mercredi soir, l'Accord de Paris sur le climat, qui va entrer officiellement en vigueur dans 30 jours, se joignant ainsi aux autres pays l'ayant déjà fait pour renforcer l'adaptation aux changements climatiques.

L'Accord a été ratifié à la suite d'un vote de 207 voix pour et 81 contre, au terme de trois jours de débats à la Chambre des Communes.

Ce vote a été purement symbolique et se tenait suite à l'engagement du Premier ministre Justin Trudeau lors du sommet de Paris, en décembre 2015, à tenir un débat sur le sujet à la Chambre des Communes, alors que son gouvernement n'est pas tenu constitutionnellement de saisir les élus pour ratifier ledit Accord.

(MAP-07/10/2016)



Entrée en vigueur à venir de l'Accord de Paris Un nouveau rendez-vous avec l'histoire selon la présidence marocaine de la COP22

un moment historique. Aujourd'hui, son entrée en vigueur est un nouveau rendez-vous avec l'Histoire", indique jeudi un communiqué du comité de pilotage de la COP22, affirmant que "l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris a été la première priorité de la présidence marocaine de la COP22".

La présidence est aujourd'hui fière de cette réussite et salue l'effort collectif de tous ceux qui ont contribué à l'accomplir, souligne-t-on de même source.

"Le président de la COP22, Salaheddine Mezouar, salue le succès accompli aujourd'hui et invite les acteurs étatiques et non-étatiques à Marrakech pour poursuivre sur cette dynamique : La COP22 sera indiscutablement la COP de l'action. L'étape franchie aujourd'hui confirme cette conviction et témoigne de la mobilisation et de la confiance de la communauté internationale pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris", note le communiqué.

"La communauté internationale vit un moment historique. Grâce au dépôt des instruments de ratification aux Nations Unies de l'Union euro-

péenne, de 7 de ses États membres (Hongrie, France, Slovaquie, Autriche, Malte, Portugal, Allemagne) et du Népal, le deuxième Seuil nécessaire à l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris a été franchi", souligne-t-on.

Ainsi, plus de 55 pays représentant plus de 55% des émissions de gaz à effet de serre ont ratifié l'Accord qui entrera donc officiellement en vigueur 30 jours à partir d'aujourd'hui, soit le 4 novembre prochain, à temps pour la 22^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), à Marrakech du 7 au 18 novembre, ajoute-t-on de même source.

La présidence de la COP22 et la présidence française de la COP21 ont travaillé conjointement pour accélérer la ratification de l'Accord de Paris, ajoute le communiqué, faisant observer que la détermination et la rapidité – en moins d'une année – avec laquelle l'Accord a été ratifié illustrent la prise de conscience de la part des États de l'urgence d'agir contre le réchauffement climatique.

Du fait de l'entrée en vigueur pro-

chainement de l'Accord, la première Conférence des parties agissant comme réunion des parties à l'Accord de Paris (Conference of the Parties serving as the Meeting of the parties to this Agreement- CMA1) se tiendra en marge de la COP22, fait savoir le communiqué.

Aucun pays, aucune entreprise, aucun citoyen ne peut lutter seul contre le réchauffement climatique. La COP22 se veut donc une expérience inclusive. Seule une action collective est en mesure d'aboutir à l'élaboration d'un protocole de mise en œuvre de l'Accord de Paris et limiter le réchauffement climatique à moins de 2 degrés Celsius, relève le communiqué.

L'Accord de Paris entrant en vigueur, la COP22 a pour objectif de le mettre en œuvre en fixant comme priorités le renforcement des capacités, la finance climat et le transfert de technologies vers les pays les plus vulnérables, à savoir les petits États insulaires, les pays les moins avancés et le continent africain, ajoute le communiqué.

La présidence marocaine de la COP22 s'est félicitée de l'entrée en vigueur à venir de l'Accord de Paris sur le climat, la qualifiant de "nouveau rendez-vous avec l'histoire".

"En 2015, l'adoption par 195 délégations de l'Accord de Paris avait été

Salaheddine Mezouar: Le Maroc, "déterminé" à apporter sa contribution à la prise de conscience collective en faveur de l'environnement

Le Maroc est déterminé à apporter sa contribution à la prise de conscience collective en faveur de la sauvegarde de l'environnement, a souligné, jeudi à New York, le ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Salaheddine Mezouar.

"Le Maroc, pays conscient des enjeux, est engagé dans ce combat planétaire", en faveur du climat et de l'environnement, a affirmé, M. Mezouar, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse tenue au siège des Nations Unies, en marge de la

71^{ème} session de l'Assemblée générale, relevant que le Royaume, en accueillant la COP22 à Marrakech, veut initier un "moment d'inflexion et de concret" dans le processus de mise en œuvre des engagements pris à Paris en 2015.

"Notre souci est d'aider à l'élaboration d'un agenda de l'action" qui se distingue par sa structuration et sa précision, a-t-il dit.

M. Mezouar a, dans ce contexte, mis l'accent sur l'importance de l'apport et de l'implication effective des acteurs non-étatiques dans les efforts

de lutte contre les changements climatiques, en estimant que leur rôle est "fondamental" pour accompagner les politiques publiques et aller de l'avant vers la concrétisation des promesses et des engagements.

Il a, par ailleurs, souligné que le retour du Maroc à l'Union africaine procède d'un sens de "responsabilité et d'engagement" vis-à-vis des défis "énormes" auxquels fait face l'Afrique, notamment en matière de lutte contre les changements climatiques, notant que le Royaume, qui "n'a jamais quitté l'Afrique", continuera d'apporter sa contribution au pro-

cessus de développement du continent, en renforçant les dimensions économiques et en mettant à la disposition des pays africains, son expertise dans les secteurs où le Royaume est reconnu comme "acteur majeur".

Le ministre a, également, indiqué que le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon apporte "son soutien total" pour la réussite de la COP22, qui se tiendra au Maroc en novembre prochain.

(Source : MAP)



Adaptation et résilience face aux changements climatiques: Le Maroc donne l'exemple à l'échelle mondiale en matière d'énergies renouvelables

Conférence des parties à la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques (COP22), M. Aziz Mekouar.

"En matière d'atténuation des effets des changements climatiques, le Royaume s'érige en modèle sur le plan mondial en matière d'énergies renouvelables à travers de nombreuses actions et initiatives pionnières", a indiqué M. Mekouar, qui présentait un exposé à la Columbia University sur les négociations officielles en cours dans le cadre de la COP22.

Il a, dans ce cadre, cité en particulier le mégaprojet de la centrale d'Ouarzazate, Noor-Ouarzazate, la plus grande ferme solaire concentrée à l'échelle mondiale, qui devrait à terme générer une capacité de production de 580 mégawatts, relevant par la même que les émissions du Royaume des gaz à effet de serre sont remarquablement bas.

L'ambassadeur pour la négociation multilatérale a également mis en exergue les efforts du Maroc en la matière en faveur de l'Afrique à travers le lancement, en mai dernier, de l'initiative Triple A "AAA" visant à ériger l'adaptation, l'Afrique et l'agri-

culture parmi les priorités à l'agenda de la COP22 de sorte à permettre au continent un meilleur accès aux financements d'adaptation aux changements climatiques.

M. Mekouar, qui s'adressait à un parterre d'étudiants et de professeurs, a par ailleurs mis l'accent sur la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour faire face aux effets des changements climatiques qui posent des "problèmes réels".

Il a, à cet égard, soutenu que la grand-messe de Marrakech, qui se tiendra du 7 au 18 novembre prochain, est "extrêmement importante" du fait qu'elle offrira l'occasion de prendre des mesures concrètes pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, et partant "faire la différence".

"Nous avons en place l'Accord de Paris. Il faut maintenant mettre en application cet accord en établissant les règles et les modalités de sa mise en œuvre et montrer au monde que nous sommes en train de faire des choses tangibles et qu'il ne faut pas se contenter de signer un texte", a souligné M. Mekouar.

De son côté, la ministre déléguée

chargée de l'Environnement et Envoyée spéciale pour la mobilisation de la COP22, Mme Hakima El Haite, a estimé qu'"à défaut de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, aucun des objectifs de développement durable ne serait atteint".

Elle a expliqué que les effets de plus en plus graves des changements climatiques nécessitent une mobilisation accrue de la part de la communauté internationale pour bâtir un monde plus sûr.

Plutôt dans la journée, Mme El Haite avait participé à l'ouverture de la semaine du Climat, lors de laquelle elle a souligné que seule l'action est à même de mettre fin aux maux dont pâtiennent des millions de personnes à travers le monde à cause du changement climatique, estimant que "la seule réponse à ce dilemme et à ce challenge c'est l'action, et c'est ça la COP22".

Elle a, dans ce contexte, appelé les leaders du monde, les parties à la convention, les entreprises et les acteurs non-étatiques à venir démarrer l'action pour lutter contre les changements climatiques, et stabiliser les peuples qui en souffrent.(MAP)

Lancement à New York d'une initiative mondiale pour l'investissement dans l'adaptation face au changement climatique

L'annonce de cette initiative a été faite par Mme El Haite à l'occasion d'un side-event que présidait l'envoyée spéciale de la COP22, à New York, jeudi, en marge de la 71^e Assemblée générale des Nations Unies, indique un communiqué (daté du 23 septembre 2016) émis par le Comité de pilotage de la 22^{ème} Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP22), prévue du 7 au 18 novembre prochain à Marrakech.

Intitulée "Accélérer les partenariats en faveur de l'action pour l'adaptation : dialogue avec les Fondations et les investisseurs d'impact", cette rencontre a réuni 70 investisseurs d'impact et représentants d'organisations philanthropiques, parmi lesquelles la Fondation Rockefeller, la Fondation des Nations Unies, Acumen Fund et Mercy Corps

Ventures, ajoute la même source.

Cet événement s'inscrit dans la feuille de route de la présidence marocaine de la COP22 pour faire du rendez-vous de Marrakech "une COP de l'action". L'accès à la finance climat et la mise en place de mécanismes innovants pour faciliter les financements, à l'image de l'initiative lancée par les deux championnes, ont ainsi été érigés au rang de priorités pour les négociations à la COP22, souligne le document.

L'implication du secteur privé dans le financement d'initiatives orientées vers l'adaptation et l'atténuation face au changement climatique est appelée à se renforcer. Afin de faciliter la disponibilité de financement pour l'adaptation, les deux championnes mettent en place une coalition mondiale réunissant des investisseurs, des entrepreneurs, des fondations, des organisations philan-

thropiques et des acteurs du secteur privé, fait savoir le communiqué.

Cette coalition permettra d'identifier les meilleures pratiques à mettre en place pour développer le financement de projets d'adaptation bancables au profit des populations les plus vulnérables.

Dans les prochaines semaines, ces parties prenantes seront amenées à travailler étroitement pour présenter prochainement les modalités d'application de cette initiative. Les 12 et 13 novembre, pendant la COP22 à Marrakech, les parties se réuniront lors du Sommet mondial d'action sur la finance climatique. Objectif : présenter une finance climat innovante qui permettra d'accompagner l'implémentation de l'Accord de Paris.

Source : MAP.

La ministre déléguée chargée de l'Environnement, envoyée spéciale pour la mobilisation de la COP22, Hakima El Haite, et Laurence Tubiana, championne de haut niveau de la France pour le climat, ont lancé conjointement à New York une initiative mondiale pour l'investissement dans l'adaptation face au changement climatique.



Adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques

L'un des axes phares de l'Agenda de la COP22

L'Initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques "AAA" ou "Triple A", lancée en avril dernier par le Maroc, constituera l'un des axes phares de l'Agenda de l'action de la COP22, qui aura lieu en novembre prochain à Marrakech, a souligné, le 28 septembre dernier, Salaheddine Mezouar, président de la COP22.

M. Mezouar, qui s'exprimait lors de la session plénière ministérielle de la rencontre de haut niveau sur l'Initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques (Triple A), qui s'est déroulée les 27 et 28 septembre à Marrakech, a fait savoir que cette Initiative qu'il a qualifiée de "grande ambition" constitue un appel à l'action avec des enjeux considérables de développement économique du continent africain, de la coopération Sud-Sud et de la sécurité alimentaire au niveau mondial.

Il a, dans ce cadre, affirmé que cette

Initiative s'assigne pour objectif de mobiliser des ressources financières et des investissements publics et privés nécessaires à sa mise en œuvre et au renforcement des capacités techniques des agriculteurs.

M. Mezouar a, également, relevé que cette Initiative marocaine à portée continentale s'inscrit dans le sillage de l'Initiative africaine pour l'adaptation (IAA), annoncée par le président égyptien lors de la COP21 et portée par le Groupe Afrique à la COP22, estimant que les actions de "AAA" et "IAA" sont complémentaires et visent à renforcer les efforts d'adaptation nécessaires en Afrique.

"L'agriculture a, historiquement, été largement dé-priorisée dans la mobilisation internationale autour des changements climatiques, souffrant notamment d'un manque de financement considérable, alors qu'elle constitue le secteur le plus vulnérable", a-t-il indiqué.

Dans ce contexte, le Maroc souhaite conférer une place particulière à

l'agriculture lors de la COP22, avec une focalisation sur les enjeux à l'échelle du continent africain, a-t-il signalé.

Lancée en avril 2016 à l'initiative du Maroc, Triple AAA est née du constat qu'en l'Afrique, l'agriculture et l'adaptation sont trop peu prises en compte dans les négociations internationales et en matière de mobilisation de fonds climat.

"Triple A" propose d'agir sur deux volets, à savoir le volet négociations pour mettre l'adaptation de l'agri-

culture africaine au cœur des enjeux des COP et obtenir une répartition équitable des fonds climat entre adaptation et atténuation et le volet solutions pour promouvoir et favoriser la mise en œuvre de projets concrets et innovants en matière de gestion des sols, de maîtrise de l'eau agricole, de gestion des risques climatiques et de renforcement des capacités, outre les solutions de financement.

MAP / Rédaction

Driss El Yazami : La COP22 vise aussi une plus grande mobilisation de la société civile



Driss El Yazami - Photo : A. El Fouladi

Une plus grande mobilisation de la société civile, notamment marocaine et africaine, figure parmi les objectifs de la

22^e conférence des parties à la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques, prévue en novembre prochain à Marrakech, a souligné, le 23 septembre dernier, à Washington, le chef du pôle "Société civile" au sein du Comité de pilotage de la COP22 et président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Driss El Yazami.

"La COP22 vise à accroître la sensibilisation et à susciter les actions des acteurs non étatiques au Maroc et sur le continent africain sur les questions environnementales", a souligné M. El Yazami lors d'une rencontre organisée au siège du think tank US Atlantic Council,

ajoutant que la conférence de Marrakech permettra également d'établir de "solides partenariats aux niveaux national, régional et international".

"Plusieurs organismes et ONGs internationaux ont joué un rôle clé dans le processus qui a conduit à la conclusion de l'accord de Paris", a rappelé le responsable marocain, soulignant la nécessité d'impliquer davantage la société civile africaine dans les discussions relatives à la protection de l'environnement.

La mobilisation des autorités locales et des conseils régionaux au Maroc et dans d'autres pays africains pour la lutte contre le changement clima-

tique sera également au cœur de l'agenda de cette grande manifestation dans la perspective d'établir un plan régional en la matière, a-t-il ajouté.

M. El Yazami n'a pas manqué de souligner l'importance de la contribution des femmes et des jeunes en tant que composante essentielle dans tout débat sur le climat, notamment lors du conclave de Marrakech.

"La lutte contre le changement climatique est essentiellement une question d'égalité, de justice et de démocratie", a-t-il soutenu. (MAP)

Mobilité humaine

Arrêt sur la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants

**Par Abdelfettah EL FATIN**

Chercheur en droit international. Docteur en droit économique international et européen et professeur à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales à l'université Hassan II (Casablanca, Maroc)

Le Sommet sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et migrants, organisé en marge de la 71^e assemblée générale de l'Organisation des Nations unies s'est conclu par l'adoption par tous les Etats membres de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants.

Ce texte politique, de nature déclaratoire, exprime la volonté des dirigeants du monde à protéger les droits des réfugiés et des migrants, et à se partager la responsabilité des mouvements massifs à l'échelle mondiale. Les Etats signataires s'engagent à entamer des négociations menant à une conférence internationale et l'adoption d'un pacte mondial en 2018.

Responsabilités partagées et coopération internationale

Face à un niveau sans précédent de mobilité humaine et face à cette « tâche morale et humanitaire », la déclaration de New York répond au programme de développement durable à l'horizon 2030 afin de « faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées ».

Comme est souligné dans ce programme, « ne laisser personne de côté » appelle à la mise en pratique de la responsabilité partagée et la coopération internationale dans la gestion des

mouvements massifs des déplacés. Cette coopération aura comme de fond le respect des buts et principes des Nations Unies et de la déclaration universelle des droits de l'homme. Cette déclaration s'appuie entre autres sur des programmes cadres internationaux (cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030, l'accord de Paris, le programme d'action d'Addis-Abeba issu de la 3^{ème} conférence internationale sur le financement du développement, le Sommet mondial sur l'action humanitaire (2016), le processus de Bali sur le trafic des migrants, le processus de Rabat, le plan d'action de la Valette et la déclaration et le plan d'action du Brésil, le rapport du secrétaire général « sécurité et dignité, gérer les déplacements massifs de réfugiés et de migrants » établi en application de la décision 70/539 de l'Assemblée générale des Nations Unies...etc).

Traiter le déplacement massif de population dans sa globalité

Comptant sur cette assise juridique et politique internationale, les Etats signataires de la déclaration de New York se sont engagés à prendre des mesures envers à la fois les migrants et les réfugiés, voulant ainsi traiter les déplacements massifs de population dans « sa globalité ». Il s'agit là de mettre en place des procédures de contrôle, de collecte des données, de

vérification des identités aux frontières conformes au droit international des droits de l'homme et du droit international des réfugiés.

La déclaration appelle dans ce sens à un échange des « meilleures pratiques » observant impérativement le principe de « non refoulement ». Elle attache à la catégorie femme-enfants une attention particulière vu que ce sont les cibles les plus vulnérables, tout en concevant « des politiques criminalisant les déplacements transfrontières ». Le Sommet a mis l'accent sur la question du financement et a exhorté la communauté internationale à combler à cette lacune relative au financement de l'aide humanitaire.

Assurer la Sécurité et préserver la Dignité

Relativement aux réfugiés, la déclaration a proposé un cadre d'action global qui conduira à l'adoption d'un pacte mondial sur les réfugiés en 2018. La déclaration attire l'attention sur l'importance de la mise en place par les Etats de « politiques et règles d'admission des réfugiés conformes aux obligations imposées par le droit international ». Elle appelle à l'assouplissement des formalités administratives et leur accélération. L'assemblée des Nations Unies veillera à l'expansion des programmes d'admission humanitaires existants.

Par rapport aux migrants, la déclaration repose la protection de cette catégorie de déplacés massifs sur deux piliers à savoir « la sécurité » et « la dignité ». Elle aspire à ce que la migration soit un choix et non une nécessité. Les propositions faites dans ce sens sont conformes avec le droit international des droits de l'homme des migrants.

Dans ce sens, il faudrait encourager davantage « la coopération consulaire », « la réadmission des nationaux de retour » vu la contribution positive des migrants dans le développement. La déclaration encourage les Etats à ratifier la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Elle appelle à une forte coopération entre l'Organisation internationale des migrations et l'O-NU. Le sommet, par le biais de cette déclaration, veillera à l'élaboration de principes directeurs non contraignants et des directives volontaires dans le dessein de la protection des migrants.

La déclaration de New York, certes de nature déclaratoire et politique, reste une brèche dans la construction en continu d'une conscience collective internationale de la problématique des déplacements massifs.



Début 2016, des bénévoles grecs aident un enfant en bas âge à sortir d'un bateau ayant atteint les côtes de l'île Lesbos, après avoir traversé la mer Égée depuis la Turquie. Source Photo : HCR / Achilleas Zavallis

France

Les années chaudes se succèdent et les records de chaleur s'accumulent



Par Mustapha Bouhaddar

Pas besoin d'être un spécialiste de climat, pour constater que les températures moyennes mondiales sont en hausse, et 2016 va probablement battre le record de l'année la plus chaude.

Faut-il s'en inquiéter ?

Comme le rapporte le « Sud-Ouest », du 27 septembre 2016, journal exploité pour rédiger cet article, « La vague de chaleur tardive qui vient de traverser la France s'inscrit dans le contexte d'une année 2016 relativement chaude jusqu'à présent, indiquent les observations de Météo-France. Et l'on note, d'autre part, que la température moyenne du globe est nettement repartie à la hausse depuis 2014. »

On a relevé le mois de juillet dernier, une température de 54°C au Koweït, dans la région de Mitribah, et 53,9 °C, nouveau record national dans le sud-est de l'Irak. D'après l'Organisation météorologique mondiale, on n'a jamais connu des températures si élevées en Asie.

Toujours d'après le quotidien cité ci-dessus, ces températures exceptionnelles sont emblématiques de juillet 2016 qui, selon L'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), est le mois de juillet le plus chaud qu'ait connu la planète, depuis le début des mesures en 1880, à 0,87 °C au-dessus de la moyenne du XX^e siècle.

Comme le mois de juillet est en moyenne le mois de l'année où la

température mondiale est la plus chaude, il s'agit même de la température mensuelle la plus élevée jamais observée tous mois confondus.

Des vagues de chaleur récurrentes

La NOAA conclut encore que la température moyenne mondiale sur la période janvier-juillet n'a jamais été aussi élevée que cette année. À l'échelle des continents, c'est vrai également pour l'Asie, l'Océanie et l'Amérique du nord. Pour l'Afrique et l'Europe, la température moyenne sur janvier-juillet 2016 se situe respectivement en 2^{ème} et 3^{ème} position. Les records pour ces deux continents sont très récents puisqu'ils ont été établis au cours des années 2010.

Les événements chauds ont été nombreux depuis le début de l'année à travers le globe, parmi lesquels des températures anormalement élevées sur l'Arctique jusqu'au mois de mai, et des vagues de chaleur exceptionnelles sur la péninsule indochinoise en avril et en Turquie et Europe de l'est en juin.

En 2016, certaines régions ont ce-

pendant connu des vagues de froid, comme une grande partie de l'est de l'Asie au mois de janvier, avec même des records absolus pour 24 stations météorologiques chinoises.

Les quatre courbes ci-dessous représentent l'anomalie de la température planétaire sur la période 1880-2016 par rapport à la période de référence 1901-2000, selon quatre jeux de données.

Ces jeux peuvent différer de quelques centièmes de °C, selon les données prises en compte. Par exemple, les scientifiques Kevin Cowtan (université de York) et Robert Way (université d'Ottawa) intègrent l'Arctique dans leurs analyses, contrairement à la NOAA.

Des températures en hausse

Comme le rapporte le site WWF. Fr, d'ici la fin du 21^{ème} siècle, les climatologues estiment que la température pourrait monter de 2 à 6 degrés par rapport à la période préindustrielle.

Il y a 20.000 ans, le nord de l'Europe et de l'Amérique étaient recouverts d'une épaisse couche de glace.

Bien trop froides, nos contrées étaient alors inhabitables ! La température moyenne de l'air à la surface de la Terre n'était alors inférieure que de cinq degrés à celle d'aujourd'hui...

En 2100, l'hypothèse la plus optimiste prévoit que la température moyenne de l'air augmentera de 1,4°C et que le niveau des mers s'élèvera de 15 centimètres.

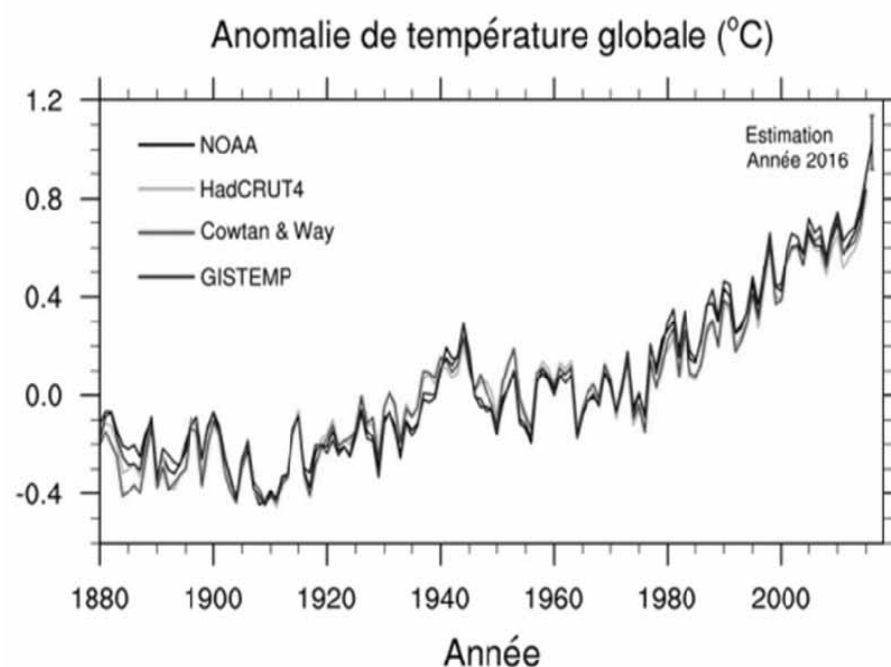
Mais cela implique que l'humanité mette un sérieux coup de frein à sa croissance démographique et à sa consommation d'énergie afin de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre. A l'inverse, l'hypothèse la plus pessimiste (si aucune mesure n'est prise pour enrayer le processus de réchauffement climatique) prévoit une hausse de 5,8°C des températures moyennes accompagnées d'une augmentation du niveau des mers d'environ un mètre.

Une telle évolution n'offrirait pas des étés plus agréables. Elle serait au contraire synonyme de catastrophes naturelles à répétition.

La COP 22 Marrakech qui tombe à pic

En Novembre 2016, sera organisée la COP 22 à Marrakech comme l'a annoncé Hakima El Haité, la ministre déléguée chargée de l'Environnement.

Après la COP 21 à Paris, les grands de ce monde se trouveront donc à Marrakech en Novembre 2016, et auront pour mission de « développer des outils opérationnels dans le cadre du plan Paris-Lima puis Paris-Marrakech. » Et j'espère que ce problème de hausse de température qui nous concerne tous, sera abordé. Ça tombe bien, car, d'après un article publié sur Slate.fr, le 30 novembre 2015, le Maroc sous l'égide du Roi Mohamed VI, est distingué comme un des pays, les plus écologistes dans ses engagements pour la COP21.



Anomalie de la température moyenne globale annuelle estimée selon 4 jeux de données : NOAA, HadCRUT4, Cowtan & Way et GISTEMP, par rapport à la moyenne du XX^e siècle (1901-2000). Les valeurs sont fournies sur la période 1880-2015, et une estimation pour 2016 a été ajoutée au jeu de la NOAA.

Moyen-Orient

Les Européens face au bras de fer russo-américain

Dans le bras de fer russo-américain, l'épreuve de force se joue en ce moment à Alep, la deuxième ville de Syrie, dont la moitié est aux mains des forces opposées au régime de Bachar el-Assad.

Tout sauf la vérité

Comme le rapporte le journaliste Daniel Vernet sur Slate.fr, du 24 septembre 2016, « Plusieurs leçons peuvent être tirées de l'échec de la nouvelle trêve décidée début septembre par les Américains et les Russes en Syrie. Première leçon : les acteurs sur le terrain agissent d'autant plus facilement en électrons libres qu'ils jouent des rivalités entre leurs mentors extérieurs.

Deuxième leçon : les Russes ont tellement renforcé la position de Bachar el-Assad, qui était près de s'effondrer il y a un an, que celui-ci peut se sentir assez fort pour poursuivre ses propres objectifs et les entraîner plus loin qu'ils ne voudraient aller. D'autant plus qu'il peut compter sur l'Iran pour faire monter les enchères. Troisième leçon : le temps de Moscou n'est pas le temps de Washington. Vladimir Poutine peut patienter, Barack Obama est pressé. »

Toujours selon Vernet, l'épreuve de force se joue à Alep, la deuxième ville de Syrie, dont la moitié est aux mains des forces opposées au régime de Bachar el-Assad. 250.000 à 300.000 personnes, dont des femmes et des enfants, vivent encerclés dans les quartiers est, sans avoir été ravitaillés depuis des mois. La trêve de février puis celle de septembre, toutes deux violées au bout de quelques jours, devaient permettre l'acheminement d'une aide humanitaire.

Il n'en a rien été.

La semaine dernière, les camions des organisations caritatives ont été bombardés, des travailleurs humanitaires tués, des stocks de vivres et de médicaments partis en fumée. Chaque jour, les frappes des avions et des hélicoptères russes et syriens font des dizaines voire des centaines de morts. Des bombes à fragmentation, des bidons de chlore, sont largués sur la population civile. L'ONU s'indigne sans désigner les coupables pour ne pas déplaire à la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité disposant d'un droit de veto. Les États-Unis et ses alliés européens accusent Moscou et son allié syrien tandis que le Kremlin met en cause les Américains qui ont tué 60 soldats syriens en croyant viser des positions de Daech...

Un Poutine toujours égal à lui-même

Vernet explique, que Poutine ne serait sans doute pas mécontent d'arracher un accord avec les Américains. Il ferait ainsi la démonstration qu'il est redevenu un interlocuteur obligé et que tout arrangement au Moyen-Orient passe par une entente entre les deux grandes puissances.

Cette entente serait matérialisée par des attaques concertées contre l'État islamique. Il ne peut pas toutefois désavouer son allié syrien. Quoi qu'on en pense à Moscou, Bachar el-Assad reste le meilleur garant de la présence russe en Syrie. Or l'objectif du dictateur syrien, requinqué par l'engagement militaire russe depuis septembre 2015, n'est pas un modus vivendi avec l'opposition, c'est la reconquête de tout le pays, et celle-ci passe par Alep. Pour les Russes, les combats autour d'Alep

retardent l'heure d'un accord. En même temps, une « victoire » dans cette ville en partie tenue par les insurgés renforcerait la main de Moscou dans les négociations avec les Américains.

Le tribut humain est lourd mais les dirigeants russes ont montré dans d'autres circonstances que ce n'était pas là leur souci principal. Voir par exemple comment a été écrasée la rébellion tchétchène.

La Syrie n'intéresserait pas Obama

L'une des décisions phares de Barak Obama, quand il a pris ses fonctions à la Maison blanche lors de son premier mandat, était de retirer ses troupes de l'Irak. On connaît la suite, ce retrait américain a laissé un boulevard aux anciennes troupes de Zarkaoui, et à la naissance du chef de Deach Abou Bakr al-Baghdadi. Comme l'a bien analysé Daniel Vernet, c'est lui qui souligne : « Pour les États-Unis, la question se présente sous une tout autre face. Certes la Syrie n'a jamais été leur première préoccupation dans la région. Dans son récent discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, le prési-

dent Obama ne l'a même pas mentionnée. Il est plutôt concentré sur l'Irak.

Il a annoncé la reprise prochaine de Mossoul des mains de l'État islamique. Barack Obama, qui avait été hostile à l'intervention américaine contre Saddam Hussein en 2003, est critiqué pour avoir retiré les forces américaines du pays en 2011 et pour avoir ainsi laissé le champ libre à l'État islamique.

Il ne peut pour autant se désintéresser de la Syrie. A quelques mois de la fin de son second mandat, sa politique vis-à-vis de ce pays est d'ores et déjà considérée – à juste titre – comme un échec, ce serait une déroute s'il se terminait sur une catastrophe humanitaire à Alep. Depuis qu'il a renoncé, à l'été 2013, à employer la manière forte contre le régime syrien coupable d'avoir utilisé des armes chimiques, Barack Obama mise sur l'action diplomatique. Son secrétaire d'État John Kerry ne se laisse pas décourager par tous les revers subis depuis des années.

Il continue d'explorer avec son collègue russe Sergueï Lavrov les voies d'un compromis. Il a peu d'atouts

dans sa manche. Le Russe peut attendre que la situation évolue encore un peu plus en sa faveur et il ne rechigne pas à employer tous les moyens, y compris les plus brutaux, pour faire avancer la cause de son allié syrien. Les Américains doivent composer sur le terrain avec des alliés improbables, soit parce qu'ils sont en perte de vitesse, comme ce qui reste de l'Armée syrienne libre, soit parce qu'ils ne se distinguent pas vraiment des groupes djihadistes classés comme terroristes par les Occidentaux. »

Les Américains avaient inventé la présence des armes de destruction massive, pour envahir l'Irak, ensuite ils ont utilisé le terroriste Zarkaoui, pour légitimer leur intervention. Ce dernier était soi-disant un agent d'Al Qaïda, ce qui était naturellement faux. Ils avaient formé et utilisé Ben Laden, lors de la guerre froide contre les Russes, et je pense qu'ils sont maintenant en perte de vitesse, et Poutine les fait tourner en bourrique. Qu'ils ne s'étonnent pas, si Donald Trump gagne les élections.

Par :

Mustapha BOUHADDAR



Naïma Boutaïb expose à Montréal au galerie Kaf Art et au Centre culturel Marocain Dar Al Maghrib à partir du 12 octobre 2016

Naïma Boutaib est une artiste peintre autodidacte qui n'a jamais fait d'études académiques d'art mais qui fut tout simplement née pour devenir artiste.

Loin des feux de la rampe, elle a travaillé sur différents supports allant de la soie au verre, en passant par les peaux, le bois et la toile.

Elle introduit la matière dans ses œuvres en s'inspirant de la vie quotidienne, du tapis amazigh (motifs) et des caractères *Tifinaghe*.

Longtemps soldat inconnu, ses proches (famille et amis) ont fini par la convaincre de sortir de l'anonymat et d'exposer ses tableaux. Et c'est ainsi qu'elle commença timidement par s'afficher bénévolement avec des associations d'handicapés, dans des hôpitaux et des expositions dans le cadre de manifestations privées à but caritatif. Et ce n'est que le 10 février 2015, qu'elle participa à une exposition collective à L'Institut royal de la culture amazigh (IRCAM).

L'été 2015 fut le point de départ de toute une série d'exposition à l'étranger (Suède et Canada).

Il s'agit notamment de :

- Summer Exhibition, Stadshotellet, Kristiansand, du 12 Juillet au 12 Septembre;

- Scandic Hallandia, Halmstad, du 30 septembre au 27 Octobre 2015;
- Scandic Nord, Helsingborg, du 24 Novembre au 21 Janvier 2016;
- ONLY WOMAN 2016, une exposition par des femmes pour des femmes, 09 Janvier - 22 Janvier 2016, Art Gallery Quirinus, Köping;
- Teaterhotellet, Malmo, du 25 Janvier au 16 Mars 2016;
- Eastern Exhibition 2016, Kristianstad (une importante exposition avec 50 artistes environ venus d'un peu partout à travers le monde) du 25 Mars au 28 Mars 2016;
- Scandic Nord, Helsingborg, du 05 Mai au 03 Juin 2016;
- Scandic St Jorgen, Malmo, du 02 Juin au 30 Juin 2016;
- Deux expositions à Montréal cette année : 1) Bleu Exposition collective du 10 au 20 Aout 2016 et 2) individuelle du 12 au 23 Octobre 2016.

La peinture de Naima Boutaib est un reflet d'âme dans ses profondeurs. Ses tableaux mènent à un voyage intérieur. Ses œuvres sont le fruit de son âme, sa culture, son histoire personnelle et toute sa vie.

Ses pinceaux, ses couleurs et ses

mains sont juste un simple outil qui transmet au récepteur sa vie intérieure : riche, authentique, originale, sa vérité sans retouches et sans maquillage.

Pour Naima l'art est une libération de tous les blocages qui viennent du non dit : le fait d'exprimer à travers les couleurs ce que l'on ressent rétablit une vraie relation et communication avec soi et l'autre. Elle a dit : (à vous d'établir un dialogue et une discussion avec l'œuvre et vous-même.....Elle est ouverte sur une multitude de lectures. Dans chaque lecture, il y a une naissance=Donc plusieurs naissances...)

Dans son jardin intérieur. C'est le royaume des couleurs de joie, d'espoir, de paix, de diversité, de justice, d'égalité, des valeurs nobles, du beau et parfait ! Elle rêve d'un monde meilleur..Et ce monde est possi-

ble ! Car l'art est libérateur (créer c'est résister)

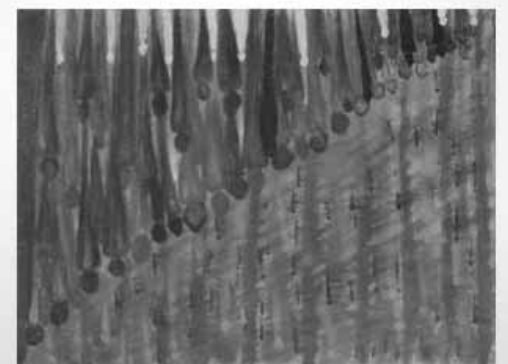
Témoignage

« Étant artiste plasticien et ex professeur d'arts à l'école des beaux arts de Casablanca, j'ai eu la chance d'avoir connu le travail de Naima Boutaib. J'ai admiré ses nombreux projets passionnants et par le fait même, je peux vous assurer que celle-ci est une personne assidue, énergique et très talentueuse dans tout ce qu'elle entreprend. Je peux approuver sa recherche que je peux classer dans la tendance d'abstraction lyrique par excellence; Je prévois une grande réussite dans ses démarches. »

Maftah el Mostafa, Artiste plasticien et ex professeur à l'école supérieure des Beaux Art de Casablanca (Maroc).



NAIMA BOUTAIB
vous invite au vernissage de sa
première exposition en Amérique
le mercredi 12 octobre de 18h à 20h
l'exposition se poursuit jusqu'au 23 octobre



Galerie Kaf Art
9367 Lajeunesse,
Montréal
514 260-0591
www.galeriekafart.com

Heures d'ouverture
Du mercredi au vendredi: 13h à 18h
Samedi: 13h à 17h
Ou sur rendez-vous



Publicité...



INVITATION

المركز الثقافي المغربي في مونتريال
CCM - AFM - EYOBE X DIVERJA - EIQ ACYOEO
Centre Culturel Marocain à Montréal
Moroccan Cultural Center in Montreal

L'ARTISTE
NAIMA BOUTAIB

Le Centre Culturel Marocain Dar Al Maghrib à Montréal a le plaisir de vous inviter au vernissage de l'exposition d'art plastique "Amour et tolérance", le 27 oct 2016 à 19h 00.

De magnifiques oeuvres réalisées par l'artiste peintre marocaine Madame Naima Boutaib qui expose pour la première fois à Montréal.

EXPOSITION
DU 27 OCTOBRE
AU 27 NOVEMBRE
2016

EXPOSITION

TOLÉRANCE & AMOUR

VERNISSAGE
LE 27 OCTOBRE
2016 - 19H 00
SUIVI D'UN
COCKTAIL

LIEU D'EXPOSITION

515 Avenue Viger E, Montréal,
QC H2L 3Y3 - (514) 933-8755

WWW.LECENTRECULTURELMAROCAIN.CA
INFO@LECENTRECULTURELMAROCAIN.CA

AIDE AUX IMMIGRANTS

ACCUEIL

INTÉGRATION

EMPLOI

L'AMAISSONNÉE

DES SERVICES GRATUITS

POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Aide pour la recherche de logement, d'installation et d'orientation
- Aide pour la recherche d'emploi
- Aide pour la recherche de travail
- Aide pour la recherche de logement
- Aide pour la recherche de travail
- Aide pour la recherche de logement
- Aide pour la recherche de travail
- Aide pour la recherche de logement
- Aide pour la recherche de travail
- Aide pour la recherche de logement
- Aide pour la recherche de travail

SERVICE EMPLOI CHAQUE JOUR

- Aide pour la recherche d'emploi
- Aide pour la recherche de travail
- Aide pour la recherche de logement
- Aide pour la recherche de travail
- Aide pour la recherche de logement
- Aide pour la recherche de travail
- Aide pour la recherche de logement
- Aide pour la recherche de travail
- Aide pour la recherche de logement
- Aide pour la recherche de travail
- Aide pour la recherche de logement
- Aide pour la recherche de travail

- Page 23 -



Pratiquer le sport du **tir à la cible**

Cours canadien de sécurité dans le maniement
des armes à feu à autorisation restreinte - **CCSMAFAR**

Disponible partout au Québec
Formation d'une journée

Pour le tir récréatif ou pour des emplois qui exigent le port d'arme

Pour informations ou inscriptions
www.fqtir.qc.ca

1 888 514-7847
514 252-3056

80 \$, matériel inclus



« Cette formation est obligatoire pour travailler
dans le transport de valeurs et pour les douanes »